



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 27.05.24
Et publication ou notification
Du 27.05.24



Le Maire,

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 23

N°DEL 2024_04_062_11

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de
Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 14 mai 2024

Objet : ADMINISTRATION GENERALE

Décisions du Maire

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE

Gabrielle DALMAS
Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Thierry DOMENACH
Matthieu TAROT
Adama LACLAVERIE
Julie HIVERT
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL

Pouvoirs :

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Catherine HURAUT
Pierre MONETON donne procuration à René CARANDANTE
Laurence GIORGINI donne procuration à Thierry DOMENACH
Michaël REBOTIER donne procuration à Jean-Michel VIGNAT
Catherine BRUNETTO donne procuration à Bernard BRUNEL

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Chloé DE BROUWER
Marie-Françoise CASADEI

Secrétaire de séance :

Linda TRIBET

=====

Décisions du Maire

2024_088	12/04/2024	Décision portant don de la SARL LA MADRAGUE d'un montant de 10.000 € dans le cadre de l'organisation du XXVIIème Festival des Anches d'Azur 2024
2024_089	15/04/2024	Décision modificative portant signature de l'acte d'engagement du marché 2024*06 intitulé « Déconstruction de l'extension de la bibliothèque municipale" avec la Société ARTIS (ex ATEES) DEC MODIFICATIVE DE LA DECISION N°2024_087
2024_090	16/04/2024	Décision portant signature d'une convention d'occupation Temporaire à titre onéreux Résidence Grand Cap Logement N°2114 Up Up Burger
2024_091	17/04/2024	Décision portant don de la SAS VANDOREN d'un montant de 500 € dans le cadre de l'organisation du XXVIIème Festival des Anches d'Azur 2024
2024_092	17/04/2024	ABROGATION Décision portant signature d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux – Villa les Cigales – Monsieur Pascal Luc Abroge la décision 2024_068
2024_093	19/04/2024	Décision portant signature d'un contrat de location pour 1 an de matériel de décoration, d'illumination et d'éclairage avec la société ADS DESIGN
2024_094	19/04/2024	Décision portant signature d'un contrat de location triennale de matériel de décoration, d'illumination et d'éclairage avec la société ADS DESIGN
2024_095	19/04/2024	Décision portant signature d'un contrat de location d'un an de matériel de décoration, d'illumination et d'éclairage avec la société ADS DESIGNN
2024_096	22/04/2024	Décision portant sollicitation d'une subvention de l'État à hauteur de 814 732,00 € au titre de la Dotation Générale de Décentralisation
2024_097	30/04/2024	Décision portant signature de l'acte d'engagement du marché n° 2024*03, intitulé "Acquisition d'une balayeuse désherbeuse compacte" avec la société KARCHER SAS
2024_098	30/04/2024	Décision portant signature d'un contrat de location triennale de matériel de décoration, d'illumination et d'éclairage avec la société ADS DESIGN
2024_099	06/05/2024	Décision portant signature d'une convention d'occupation Temporaire à titre gracieux Villa Turquoise Christèle BORREL
2024_100	06/05/2024	Décision portant signature d'une convention d'occupation Temporaire à titre gracieux Odyssée 80 Aurélien TALY
2024_101	06/05/2024	Décision portant signature d'une convention d'occupation Temporaire à titre gracieux Odyssée 80 Milhane FRAIOLI
2024_102	06/05/2024	Décision portant signature d'une convention d'occupation Temporaire à titre gracieux Odyssée 80 Morghan PAVOT
2024_103	07/05/2024	Décision portant signature du contrat valant acte d'engagement du marché 2024*07 intitulé « Acquisition d'un bateau neuf semi rigide" avec la Société LOCAVALAIRE

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

prend acte de la délibération présentée

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Bernard JOBERT.



La Secrétaire de séance,

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

27 MAI 2024

Le Maire

